#### Monitoring du Plan d'aménagement local 2017-2021 Bilan - rapport d'activités

#### 1. INTRODUCTION

Par le présent message, le Conseil communal invite le Conseil de Ville à valider le rapport « Monitoring du PAL 2017-2021, Bilan - Rapport d'activités » (document en annexe). En juillet 2016, le Canton du Jura a approuvé la Conception directrice du Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville de Delémont qui a été ratifiée par le Conseil de Ville le 1<sup>er</sup> juin 2016. Cette étape a été suivie par l'élaboration du Plan directeur communal, du Plan de zones et du Règlement communal sur les constructions, ces deux derniers documents étant entrés en force à fin 2017.

À l'issue de quatre années de planification, le bilan des actions liées à la Conception directrice, qui est le fondement de la politique de développement territorial de la commune, a été réalisé conformément au suivi prévu par le PAL. Le rapport constitue une synthèse de l'analyse des 112 objectifs de la Conception directrice (voir tableau d'analyse détaillée en annexe). Il a été rédigé par le Service UETP et discuté avec la Commission UETP. Le rapport répond également aux interventions faites au Conseil de Ville, en particulier la motion 5.01/16 Mise en œuvre du PAL : pour une information régulière au Conseil de Ville adoptée par le législatif et la question écrite 2.02/21 Mise en œuvre du Plan d'aménagement local : où en est-on ? Il sera actualisé à l'avenir la dernière année de législature, donc tous les 4-5 ans.

#### 2. BREVE SYNTHÈSE DU BILAN ET PERSPECTIVES

#### 2.1. Des résultats concrets globalement satisfaisants

Les objectifs de la Conception directrice du PAL sont visionnaires et très ambitieux, voire empreints d'une certaine utopie pour une part d'entre eux. Leur mise en œuvre s'inscrit dans une vision à long terme, d'ici 2030 voire 2040. Des avancées notables sont visibles dans pratiquement tous les domaines. Les actions sont menées par priorité, en fonction des opportunités et des ressources financières et humaines à disposition.

#### 2.2. Des ressources humaines et financières à adapter pour avancer plus rapidement

Certains objectifs n'ont que peu ou pas été réalisés, notamment l'assainissement des routes conformément à l'OPB (bruit routier), la politique du logement, le soutien à la réhabilitation du patrimoine bâti, la politique du stationnement et les mesures en faveur de la mobilité douce. L'augmentation des ressources humaines et financières sera indispensable si Delémont veut se donner les moyens de ses ambitions, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre le réchauffement climatique (mise en œuvre du plan climat), de la mobilité (douce en particulier, pour améliorer les itinéraires cyclables) et des mesures du projet d'agglomération pour lesquelles des retards très importants ont été pris.

#### 2.3. Des efforts à poursuivre dans plusieurs domaines dans le cadre de démarches participatives

Les efforts seront poursuivis afin de mettre en œuvre les objectifs de la Conception directrice du PAL, notamment dans :

- la planification et la concrétisation des secteurs et domaines stratégiques d'avenir (Les Arquebusiers, Gare Sud, zones de rencontre en centre-ville, etc.);
- la finalisation et mise en œuvre du plan climat communal ;
- la mise en valeur de l'environnement naturel et paysager dans tout projet ;
- la réhabilitation et la rénovation du patrimoine bâti;
- la revalorisation des espaces publics et la mise en place de zones à vitesses modérées en ville ;
- la précision et la concrétisation de la politique du logement ;
- la révision des instruments de planification en matière d'énergie et l'élaboration d'un règlement ad hoc.

Dans le cadre de ces projets en particulier, des démarches participatives sont et seront menées dans le but d'impliquer la population et les milieux concernés.

#### 3. PRÉAVIS DE LA COMMISSION UETP ET PROPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal invite le Conseil de Ville à prendre connaissance du rapport « Monitoring du PAL 2017-2021 : bilan et rapport d'activités ». Ce rapport a été rédigé par le Service UETP et discuté avec la Commission UETP, laquelle a formulé des remarques et demandes de compléments lors de la séance du 30 mars 2022 qui ont été pour la plupart intégrées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le président : La chancelière : Damien Chappuis Edith Cuttat Gyger

Annexe : rapport et tableau de synthèse

Delémont, le 10 mai 2022





# Monitoring du PAL 2017-2021

Bilan - Rapport d'activités

### **Préambule**

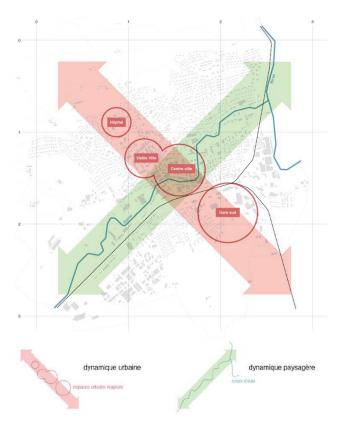
Le 14 juillet 2016, le Département de l'environnement du Canton du Jura a approuvé la Conception directrice du Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville de Delémont.

La Conception directrice, adoptée par les autorités communales (exécutif et législatif), constitue le volet stratégique du Plan d'aménagement local (PAL). Elle expose les enjeux majeurs pour 2030 et la vision du développement souhaité par la Ville de Delémont pour y répondre. La Conception directrice constitue ainsi la base fondamentale du Plan directeur communal (volet opérationnel), du plan de zones et du Règlement communal sur les constructions (RCC), approuvés le 12 septembre 2017.

Le Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) est chargé d'assurer l'application de la vision et des objectifs de la Conception directrice.

À l'issue de quatre années de planification, le bilan des actions menées et de celles qui sont à optimiser ou à développer, a été réalisé conformément au suivi prévu par le PAL et selon les deux grands thèmes que sont la « Dynamique paysagère et environnementale » et la « Dynamique urbaine ». Le chapitre suivant évalue les « objectifs-cadres » énoncés au chapitre 0.1 de la Conception directrice, page 5 (cf. encadrés grisés dans le chapitre suivant).

Le présent rapport constitue une synthèse de l'analyse des 112 objectifs de la Conception directrice (voir tableau d'analyse détaillée en annexe). Il a été rédigé par le Service UETP et discuté avec la Commission UETP. Le rapport répond également aux interventions faites au Conseil de Ville, en particulier la motion 5.01/16 Mise en œuvre du PAL: pour une information régulière au Conseil de Ville adoptée par le législatif et la question écrite 2.02/21 Mise en œuvre du Plan d'aménagement local: où en est-on? Il sera actualisé à l'avenir la dernière année de législature, donc tous les 4-5 ans.



Deux dynamiques majeures (Conception directrice, page 18)

# Dynamique paysagère et environnement naturel

« Renforcer les liens aux espaces ouverts¹ naturels et agricoles à travers le tissu urbain (chapitres 3.3, 3.4, 4.4, 4.8). »

#### Réalisé

Plusieurs projets ont permis de renforcer le patrimoine naturel et sa mise en réseau : renouvellement des Allées du Domont, projet de revalorisation des Allées du Vorbourg, plantation de nouveaux arbres et arbustes, conception d'espaces favorables à la biodiversité, notamment. Plusieurs espaces publics nouveaux ou existants ont été aménagés (Parc Urbain, places de jeux, secteurs Ticle-Théâtre du Jura notamment). Le travail de la Voirie a permis d'amener plus de biodiversité dans les espaces verts.

#### Partiellement réalisé / en cours

La mise en place de la Commission Nature-Paysage garantit une bonne communication entre les acteurs concernés, permet de lancer de nouvelles idées et des projets et assure le suivi des actions à réaliser.

Dans les grands projets de construction, comme Le Ticle-Théâtre du Jura (sur la route de Bâle) ou la place de la Poste, l'arborisation, en pleine terre n'a malheureusement pas pu être réalisée de manière satisfaisante en raison de contraintes techniques (réseaux et parking souterrains). La planification du réaménagement de la Place Roland-Béguelin est en cours de même que le projet d'arborisation de la Vieille Ville. Le projet d'espace public au secteur de la Poste est en cours de réalisation. Le concept de « sentier de la biodiversité » autour de la Vieille Ville est en voie de finali-

sation et une première mesure a été réalisée sur la Place à Lessive. La planification en cours au secteur Les Arquebusiers exige une arborisation généreuse du quartier de même qu'une présence conséquente d'aménagements favorables au développement de la biodiversité (milieux humides, prairies sèches, haies, arbres fruitiers à haute tige, etc.). Ce « modèle » sera repris dans toutes les planifications de quartiers futurs, Gare Sud par exemple.

Des démarches sont en cours au niveau de la mise en réseau des milieux naturels et de l'amélioration de la biodiversité dans l'agglomération soutenue par la Confédération et le Canton. Des efforts sont à fournir pour inciter à l'activité physique et à la marche. La Fête de la nature n'a pas pu avoir lieu en 2020 et 2021 en raison de la crise liée à la Covid-19. Elle sera reprise en 2022.

D'une manière générale, le taux d'occupation de la responsable nature et paysage (60%) est insuffisant pour mettre en œuvre toutes les mesures prévues et les ressources financières à disposition devraient être notablement augmentées.



Allée du Domont



Biodiversité et hôtel à insectes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Espaces non bâtis tels que les espaces publics, les espaces naturels et agricoles, les espaces verts le long de la Sorne, etc.

« Valoriser la vocation paysagère et publique des espaces le long de la Sorne (chapitres 3.3, 3.4, 4.4). »

#### Réalisé

Le projet Delémont Marée-Basse s'est poursuivi dans le secteur centre-aval et Morépont avec le nouveau Parc urbain qui a été inauguré en 2018.

Une attention accrue a été portée dans la conception des espaces publics afin de respecter les normes applicables pour les personnes à mobilité réduite et offrir des espaces de qualité pour tous les niveaux de la population.

Plusieurs secteurs ont été valorisés au niveau des espaces bâtis situés le long de la Sorne, notamment l'EMS Sorne, la Jardinerie et l'écoquartier en cours de construction.

#### Partiellement réalisé / en cours

Le projet Delémont Marée Basse se poursuit avec notamment les études liées au secteur Centre amont – Quai de la Sorne et Morépont aval.



Delémont Marée Basse

« Coordonner étroitement les politiques de développement urbain et de la mobilité avec les impératifs de protection de l'environnement protection contre le bruit, protection de l'air, dangers naturels - et les opportunités d'approvisionnement en ressources naturelles - eau, énergie (chapitres 4.9 et 4.10). »

#### Réalisé

Les mesures du PGAE (Plan général d'Aménagement des Eaux) et du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) se réalisent conformément à la planification. La planification énergétique est mise en œuvre en fonction des ressources à disposition (rénovation des bâtiments communaux, développement des énergies renouvelables, etc.).

Les zones de danger naturel sont connues, les concepts de protection sont en très grande partie définis et les mesures nécessaires sont mises en œuvre progressivement (notamment via le projet Delémont Marée Basse).

#### Partiellement réalisé / en cours

Le projet de centre régional de collecte et de valorisation des déchets est planifié pour 2023, avec une prise en charge des fractions de déchets dans les écopoints notamment. Des efforts conséquents ont été mis en place en matière d'information et de sensibilisation dans la gestion des déchets. Toutefois, par manque de ressources, le projet d'installation de conteneurs enterrés n'a pas pu être finalisé, même si l'étude est presque terminée.

Les premières réflexions visant à créer un réseau de chauffage à distance au centre-ville sont en cours.

Plusieurs rues restent à assainir afin d'être en conformité avec l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), en particulier la route de Porrentruy (procédure en cours suite à des oppositions à la mise en zone 30). Le manque de ressources humaines et financières n'a pas permis de respecter le délai légal applicable.



Passerelle du Haut-Fourneau

# Dynamique urbaine

« Reconnaître et valoriser les vocations spécifiques et complémentaires des espaces urbains majeurs et des zones d'activités (chapitres 3.2, 4.2) »

#### Réalisé

Les démarches Centre-Ville Plus mises en place se poursuivent activement pour renforcer l'attractivité de la Gare et de la Vieille Ville. Parallèlement, un processus de planification du secteur Gare Sud a été lancé (via le concours d'idées en urbanisme).

La politique communale visant à maintenir les commerces au centre-ville a été renforcée, ceci afin d'éviter l'exode d'enseignes à l'extérieur de la ville. Malheureusement, le niveau des prix des locations n'a pas permis l'accueil de certains commerces qui auraient pu renforcer cette attractivité (notamment récemment une boucherie et un magasin de produits durables). La pandémie a malheureusement frappé de plein fouet les commerces dont certains ont dû cesser leur activité.

En matière d'innovation, l'antenne du *SIP Basel Area* a été inaugurée en 2020 à *innodel*. Plusieurs projets sont en cours. La **zone d'activités de la Communance** a continué à se développer avec plusieurs rénovations, extensions d'entreprises (Willemin-Macodel SA notamment) et de nouvelles sociétés qui ont choisi ce secteur stratégique avec une excellente accessibilité, y compris en transports publics depuis décembre 2021 (un bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe et accès facilité avec le train notamment depuis Courtételle).

#### Partiellement réalisé / en cours

Les premières mesures d'aménagement afin de créer un centre-ville attractif, confortable et sécurisé via une zone de rencontre commencent à se mettre en place.

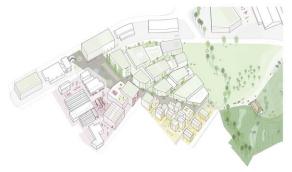
La réalisation du projet Ticle-Théâtre du Jura va grandement améliorer les liens entre la Vieille Ville et le quartier de la Gare, de même que le projet de Poste Immobilier avec la nouvelle liaison Pont de la Maltière-Gare routière via la rue Jeanne-Haas Ulmann et, au-delà, le sud des voies (projet de nouvelle passerelle). L'amélioration de ces liens est un processus continu qui ne s'arrêtera jamais. En très peu de temps, les résultats démontrent une avancée très importante.

Le projet de réaménagement de l'avenue de la Gare est prêt depuis plusieurs années, mais a été mis entre parenthèse et repoussé au plan financier. Le projet de la route de Moutier et du quai de la Sorne a été finalisé. Le projet de zone de rencontre et de la place Roland-Béguelin est en bonne voie. Ces projets permettront de renforcer l'attractivité de la Vieille Ville et du quartier de la Gare.

En termes d'opération urbaine, toutes les opportunités ont été saisies pour renforcer le quartier de la Gare et plusieurs projets ont été réalisés ou sont en voie de réalisation (Campus Strate-J, projet de la Poste avec un nouvel hôtel, rénovation de logements, rénovation de Pré-Guillaume Est, réhabilitation des friches de l'ancienne menuiserie Wittemer, etc.).

En outre, plusieurs projets de nouvelles entreprises sont en cours à la zone d'activités de la Communance aussi bien du côté Sud, pour lequel un nouveau crédit d'équipement sera demandé en 2022, que du côté des terrains communaux situés à l'Ouest d'Alcosuisse. Ce dernier secteur a fait l'objet de l'étude d'un plan spécial en voie de finalisation et trois entreprises ont déjà réservé des surfaces.

Les intentions de Von Roll de réhabiliter une partie de leur site n'ont pas été concrétisées et la Cantine a dû cesser ses activités.



Projet Gare Sud – Lauréat, bureau farra&zoumboulakis

« Promouvoir le développement urbain à l'intérieur du tissu bâti, prioritairement dans les sites majeurs et le long des éléments structurants du réseau d'espaces publics (chapitres 3.5, 3.6, 3.7). »

#### Réalisé

Le développement urbain s'est concentré dans les sites majeurs de développement. Dans les secteurs qui ne sont pas encore construits/reconvertis, les processus de planification sont en cours (par exemple Les Arquebusiers). Toutes les constructions qui sont réalisées ou qui sont en cours sont implantées à l'intérieur du tissu bâti existant dans le cadre de l'occupation d'espaces libres ou de réaménagement d'espaces construits (densification, réhabilitation de friches, etc.). Le concours Gare Sud a mis en perspective qu'il n'était pas nécessaire d'urbaniser la portion Est du secteur Neuf-Cul.

Plusieurs projets ont également été concrétisés pour assainir et améliorer les places de jeux et le programme de rénovation sera poursuivi. Dans le domaine des infrastructures sportives, le projet majeur a été la réalisation des terrains synthétiques des Prés-Roses qui offrent ainsi une infrastructure d'excellente qualité et de haut niveau. Des améliorations ont également été apportées au Centre sportif et à la piscine (intérieure et extérieure).

#### Partiellement réalisé / en cours

Au niveau de la qualité des limites et des transitions entre espaces ouverts et bâtis, une réflexion a été menée sur le secteur Gare Sud dans le cadre du concours d'idées en urbanisme. Toutefois, il n'y a pas eu d'opportunité de mettre en place des mesures particulières dans le Nord de la ville, notamment en l'absence de projets de constructions. Seuls les éléments paysagers existants ont été préservés.

Des efforts importants ont été faits pour valoriser le réseau d'espaces publics, notamment le long de la Sorne et dans le centre-ville. Il reste des démarches importantes à mener et plusieurs grands projets sont à l'étude en Vieille Ville (place Roland-Béguelin et ses rues liées) et dans le quartier de la Gare (quai de la Sorne, route de Moutier, avenue de la Gare notamment).



Les Arquebusiers (www.swisscatel.ch)

« Veiller à une densification mesurée des quartiers résidentiels (chapitre 3.8). »

#### Réalisé

Les projets qui se sont réalisés dans les quartiers résidentiels ont été analysés avec soin afin d'assurer une bonne intégration respectant une densité qualitative et adaptée au site. Toutefois, l'augmentation de la densité exigée par la législation fédérale et cantonale contribue à accroître certains problèmes de voisinage, par exemple par la réduction des distances limites dans les zones d'habitation. Une attention accrue devra donc être portée aux projets présentés pour assurer une densité respectueuse et de qualité. Dans ce sens, le projet de révision du Règlement communal sur les constructions en cours inclut de nouveaux critères qui permettront de mieux apprécier les futurs projets, en assurant une pesée d'intérêts renforcée, permettant de tenir compte du cadre bâti et paysager environnant.

#### Partiellement réalisé / en cours

Plusieurs projets résidentiels sont à l'étude ou en cours de réalisation. Le réaménagement des espaces publics visant à renforcer les identités propres aux quartiers résidentiels est mis en œuvre selon les opportunités, notamment en lien avec le projet Delémont Marée Basse et les places de jeux.



Tour ronde de l'écoquartier (photographie Burri et Partenaires)

« Répondre à la demande diversifiée en logements, notamment à loyers modérés (chapitres 3.2, 3.7, 3.8, 4.1). »

#### Réalisé

Le nombre de logements construits ou en cours a été fortement augmenté, en particulier avec le projet d'écoquartier. Il aurait été judicieux d'étaler les constructions dans le temps, mais la Municipalité n'a pas de base légale à ce niveau. Il s'en suivra une très forte augmentation de logements vacants, mais qui pourra être absorbée à moyen et long termes, Des efforts devront être faits pour attirer de nouveaux habitantes et habitants en particulier.

Des pourcentages de logements à loyer modéré ont été fixés dans le projet d'écoquartier Europan 9 – Gros-Seuc (limités à dix ans) et le seront dans le Plan spécial Les Arquebusiers et Gare Sud. Un élément très positif est la réalisation ou la rénovation de plusieurs structures dédiées à l'accueil de personnes âgées et d'EMS.

#### Partiellement réalisé / en cours

Une démarche est en cours pour fédérer et renforcer les coopératives. La révision du RCC proposera d'instituer des pourcentages sur toutes les zones de la ville afin d'obtenir une mixité entre logements en PPE et logements en location, y compris une part minimum de logements à loyer modéré.

La politique du logement est restée quelques années en attente pour différentes raisons. Elle a été réactivée en 2021 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Un accent particulier doit être remis sur le développement des logements à loyer modéré et la mixité en général.

Les ressources à disposition n'ont pas permis de mettre en place une politique de soutien à la réhabilitation du patrimoine bâti. Toutefois un règlement type a été établi au niveau de l'agglomération qui pourrait être utilisé et mis en œuvre à court terme.



EMS Sorne (photographie meier+associés architectes)

« Favoriser les mobilités douces et les transports publics, en particulier dans le centre-ville et les quartiers résidentiels, tout en maintenant une accessibilité pour les voitures, afin de préserver l'attractivité du centre (chapitre 4.7). »

#### Réalisé

Le nouvel horaire 2022 des transports publics améliore considérablement l'accessibilité de la majeure partie des secteurs de la ville. La navette Gare - Vieille Ville est une nouvelle offre qui constitue une alternative concrète aux transports individuels motorisés au centre-ville. Les engagements pris pour mettre en place un train InterCity toutes les 30 minutes à destination de Bâle et de Bienne dès 2025 contribueront à maintenir un nœud ferroviaire fort à Delémont.

#### Partiellement réalisé / en cours

Des efforts en faveur de la mobilité douce ont été déployés mais restent insuffisants. D'une manière générale, le futur déploiement de zones modérées à 20 et 30 km/h dans les quartiers permettra d'améliorer encore l'accessibilité en mobilité douce (dont la mise en place d'une zone de rencontre test en Vieille Ville en 2022). Les arrêts de bus sont réaménagés conformément à la Lhand de manière progressive. Toutefois, les ressources du Service UETP sont

insuffisantes pour réaliser toutes les actions prévues.

La politique communale de stationnement n'a pas fondamentalement évolué et l'utilisation des places de stationnement n'est pas optimale. L'infrastructure logistique du parking de la place de l'Etang rencontre des problèmes d'exploitation et n'est pas encore fonctionnelle. Une révision de l'affectation et de la tarification du stationnement devient indispensable afin notamment de favoriser un transfert modal. Un projet-pilote est en cours avec l'aide de la Confédération.

Malgré tous les efforts consentis, le projet de nouvelle halte ferroviaire à la Communance est en attente, principalement en raison de son coût et des problèmes techniques liés à sa mise en œuvre (adaptations très importantes au niveau du réseau ferroviaire).



Bus Mobiju, Strate-J en arrière-plan (photographie Pomzed)



Gare routière (photographie Burri et Partenaires)

« Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et paysager (chapitre 4.3). »

#### Réalisé

Toutes les opportunités ont été saisies pour mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel existant. Des pesées d'intérêt ont dû être menées, parfois au détriment de l'existant, par exemple au sujet des arbres de la place Roland-Béguelin qui seront toutefois généreusement compensés grâce à un concept de végétalisation globale de la Vieille Ville qui comprend notamment de nouvelles plantations tout le long de la rue du 23-Juin. Les efforts se poursuivront en fonction des différents projets planifiés. Concrètement, une importance accrue est accordée à la qualité du patrimoine dans les projets de rénovation, de réhabilitation ou de construction.

Plusieurs concours ont été organisés qui ont permis et permettront d'améliorer la qualité architecturale et paysagère du patrimoine. Les efforts seront poursuivis pour garantir la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et paysager.

#### Partiellement réalisé / en cours

Plusieurs projets sont en cours afin d'améliorer le patrimoine communal que ce soit au niveau bâti (rénovation du Châtelet par exemple) ou au niveau paysager (allées du Domont et du Vorbourg, sentier de la biodiversité, etc.).



Place à Lessive

« Profiler Delémont au niveau national comme destination touristique de qualité et mettre en place des conditions-cadres favorables au niveau territorial au développement de la politique culturelle (chapitres 4.5 et 4.6 »

#### Réalisé

Delémont a renforcé son rôle en tant que destination touristique grâce à une augmentation du nombre de nuitées. L'arrivée d'un nouvel hôtel 4 étoiles permettra d'asseoir l'offre actuelle. L'offre de salles destinées à des congrès (mise à part celle du Comptoir qui existait déjà) et séminaires s'est nettement améliorée avec les aulas à l'Avenir 33 et à Strate-J, la grande salle de Cinémont et celle du Théâtre du Jura.

La stratégie foncière menée par la Ville a permis la réalisation de Cinémont, l'implantation du Théâtre du Jura au cœur de la ville et la construction du nouveau bâtiment de la Poste.

Les nombreuses activités organisées par différents acteurs (Musée jurassien d'arts et d'histoire, Delémont BD, etc.) ont largement profité des espaces mis à disposition par la Municipalité.

#### Partiellement réalisé / en cours

Les constructions, aménagements et balisages existants ont été entretenus, mais sans grands développements. Les ressources à disposition n'ont pas permis de valoriser les potentiels des sites dans lesquels s'exercent des activités de restauration et de loisirs.



Strate-J

# Période 2017-2021 : bilan et perspectives

### Des résultats concrets globalement satisfaisants

Les objectifs de la Conception directrice du PAL sont visionnaires et très ambitieux, voire empreints d'une certaine utopie pour certains. Leur mise en œuvre s'inscrit dans une vision à long terme, d'ici 2030 voire 2040. Des avancées notables sont visibles dans tous les domaines. Les actions sont menées par priorité, en fonction des opportunités et des ressources financières et humaines à disposition. En particulier, beaucoup de projets ont été menés, y compris en 2020 et 2021, perturbés par la pandémie liée à la Covid-19. Par ailleurs, le tableau en annexe démontre l'étendue des objectifs ayant un lien concret avec le plan climat communal en cours d'élaboration. Le monitoring du PAL sera actualisé la dernière année de législature.

# Des ressources humaines et financières à augmenter pour avancer plus rapidement

Certains objectifs n'ont que peu ou pas été réalisés, notamment l'assainissement des routes conformément à l'OPB (bruit routier), la politique du logement, le soutien à la réhabilitation du patrimoine bâti, la politique du stationnement et les mesures en faveur de la mobilité douce. L'augmentation des ressources humaines et financières sera indispensable si Delémont veut se donner les moyens de ses ambitions, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre le réchauffement climatique (mise en œuvre du plan climat), de la mobilité (douce en particulier, pour améliorer les itinéraires cyclables) et des mesures du projet d'agglomération pour lesquelles des retards très importants ont été pris.

#### Des efforts à poursuivre dans de nombreux domaines dans le cadre de démarches participatives

Les efforts seront poursuivis afin de mettre en œuvre les objectifs de la Conception directrice du PAL, notamment dans la planification et la concrétisation des **secteurs et domaines stratégiques** d'avenir (Les Arquebusiers, Gare Sud, zones de rencontre en centre-ville, etc.).

La première étape de l'élaboration du Plan climat communal est en cours de consolidation par la définition de mesures prioritaires par le Conseil communal (environ 150 mesures identifiées à ce jour) et la rédaction du rapport final. La seconde étape consistera en l'élaboration d'un plan d'action des mesures. La mise en valeur de l'environnement naturel et paysager doit également être au cœur de tout projet ayant une incidence sur le territoire communal, en milieu bâti et non bâti.

Les efforts sont à poursuivre concernant la réhabilitation et la rénovation du patrimoine bâti, de même que la revalorisation des espaces publics avec comme projets stratégiques la concrétisation du réaménagement de la place Roland Béguelin, le réaménagement de l'avenue de la Gare et la mise en place de zones à vitesses modérées en ville, respectivement l'amélioration des déplacements pour la mobilité douce.

La politique du logement sera aussi précisée et concrétisée notamment au travers de l'inscription de pourcentages minimums dans le Règlement communal sur les constructions pour les loyers modérés. La politique énergétique est en cours de révision avec comme objectif à terme l'abandon des énergies fossiles et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables à Delémont (notamment biogaz, chauffage à distance à bois, éolien, panneaux solaires, etc.).

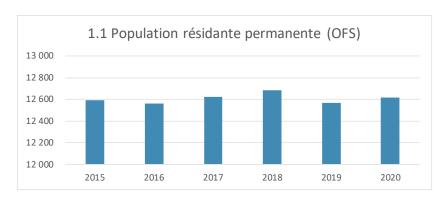
Dans le cadre de ces projets en particulier, des démarches participatives sont menées dans le but d'impliquer la population et les milieux concernés dans l'élaboration de ces projets, à des moments opportuns de la planification. Les processus participatifs menés durant ces dernières années ont fait leurs preuves et permettent de traiter et d'échanger avec les personnes concernées, de discuter des questions de fond et de trouver des solutions en vue d'obtenir l'adhésion de la population.



Atelier participatif pour les aménagements éphémères à l'Avenue de la Gare

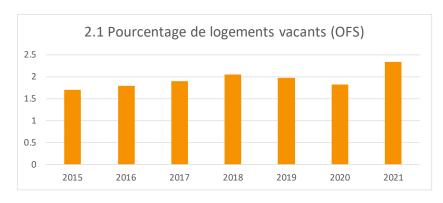
# Quelques données statistiques

#### 1. Population

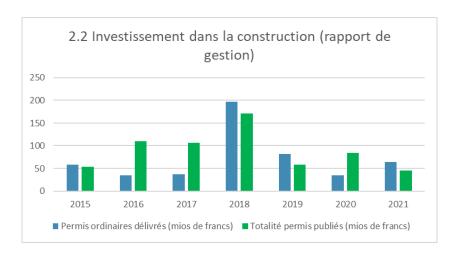


Après avoir fortement augmenté depuis 2009, la population résidante permanente est stable depuis 2015, atteignant 12'618 habitants au 31 décembre 2020, et ce, dû à deux principes : le solde naturel et le solde migratoire. Le solde naturel est négatif car les familles ont moins de 2 enfants. La courbe de la population résidante permanente est néanmoins aplatie de par un solde migratoire positif. Cette tendance pose un problème quant à l'accroissement important du nombre de logements : la vacance des logements est ainsi amenée à augmenter. Par ailleurs, depuis 2016, le nombre de ménages est relativement stable même si le desserrement continue légèrement (2016: 5'697 ménages et 2.16 pers./ ménage; 2020: 5'886 ménages et 2.10 pers./ménage).

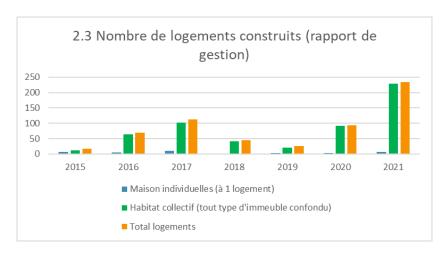
#### 2. Logements



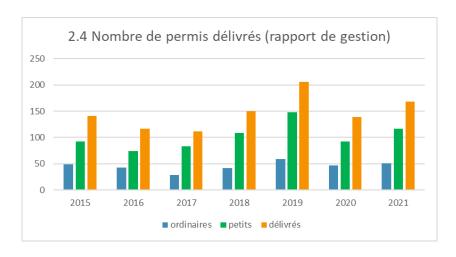
Le pourcentage de logements vacants subit une augmentation faible, linéaire depuis 2015, atteignant 2.34 % en 2021. Ceci est notamment dû à un accroissement des logements alors que la population résidente permanente est globalement stable sur la même période.



Le montant des investissements est resté dans la moyenne des dernières années, sachant que 2018 avait été une année exceptionnelle avec les deux grands projets: Le Ticle-Théâtre du Jura et La Poste. Cette statistique dépend essentiellement de très grands projets qui présentent des montants d'investissement élevés.

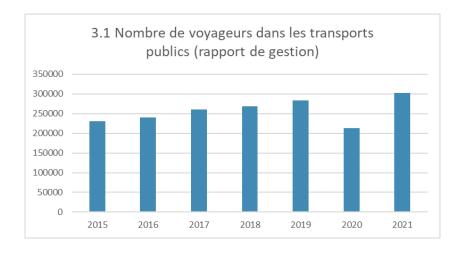


L'année 2021 est très nettement supérieure à l'année 2020, en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif, avec 216 nouveaux logements, notamment au Ticle-Théâtre du Jura (dont 3 maisons individuelles). Sur les 6 dernières années, ce chiffre dépasse la moyenne habituelle des 60 nouveaux logements par année, ce qui va conduire à une forte augmentation du nombre de logements vacants.



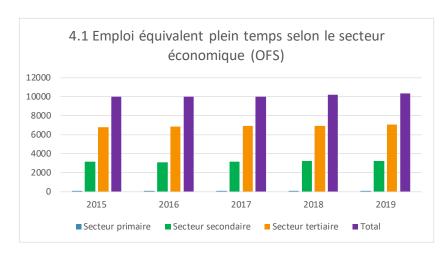
Avec la forte augmentation du nombre de permis traités et les nombreux cas de police des constructions, la charge de travail du Service UETP est devenue ingérable à certains moments. Par ailleurs, les dossiers avec opposition, ou qui posent des problèmes de conformité, sont toujours plus nombreux, ce qui a également contribué à rendre les procédures plus longues et plus complexes.

#### 3. Mobilité



En 2020, une diminution de 25 % de la fréquentation des transports publics a été observée, comme partout ailleurs en Suisse et au-delà en raison de la pandémie liée à la Covid-19. L'accroissement du nombre de voyageurs utilisant les transports publics est remonté en 2021 et a atteint une nouvelle valeur maximale (301'808 voyageurs), confirmant une progression constante effective depuis 2015.

#### 4. Economie



Depuis 2015, le nombre d'emplois EPT dans la commune était relativement stable. Il atteint tout de même un pic en 2019 avec 10'319 EPT, soit une progression de 2.5 % par rapport à 2015. Le secteur tertiaire représente la plus grande part des EPT (84 %), devant le secteur secondaire (15 %) et primaire (1 %).

# Analyse des objectifs de la Conception directrice du PAL

Voir tableau d'analyse détaillée en annexe

#### Objectif implicitement contenu dans le projet de Plan climat



#### PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL - BILAN ET SUIVI DES OBJECTIFS DE LA CONCEPTION DIRECTRICE (A FIN 2021)

Dogo	Chanitra	Domaina	N°	Objectifs		Bilan - Mise	e en œuvre		Commentaires
rage		Domaine			++	+	+-	-	Commentaires
27	3.2	Dynamique urbaine		Reconnaître et renforcer les identités et les vocations propres à chaque espace urbain majeur					Les démarches Centre Ville Plus mises en place se poursuivent activement pour renforcer la centralité de la Gare et de la Vieille Ville. Parallèlement, un processus de planification du secteur Gare Sud a été lancé (via le concours d'idées en urbanisme). Le concours des Arquebusiers sera suivi du plan spécial en cours.
				Renforcer les liens physiques et fonctionnels entre les espaces urbains majeurs					Les premières mesures d'aménagement afin de créer un centre- ville attractif, confortable et sécurisé via une zone de rencontre commencent à se mettre en place.  La navette Gare - Vieille Ville contribuera fortement à améliorer les relations entre ces deux espaces urbains majeurs.  La réalisation du projet Ticle-Théâtre du Jura va grandement améliorer ces liens, de même que le projet de Poste Immobilier avec la nouvelle liaison pont de la Maltière-Gare routière via la rue Jeanne-Haas Ulmann et, au delà, le sud des voies (projet de nouvelle passerelle).  L'amélioration de ces liens est un processus continu qui ne s'arrêtera jamais. En très peu de temps, les résultats démontrent une avancée très importante.
			3	Favoriser l'attractivité et la qualité des espaces urbains majeurs					Les premières mesures d'aménagement afin de créer un centre- ville avec une qualité et un cadre de vie plus agréables via une zone de rencontre notamment commencent à se mettre en place. Le projet de réaménagement de l'avenue de la Gare est prêt depuis plusieurs années, mais a été mis entre parenthèse pour des raisons financières. Le projet de la route de Moutier et du quai de la Sorne a été finalisé. Le projet de zone de rencontre et de la place Roland-Béguelin est en bonne voie. Ces projets permettront de renforcer l'attractivité de deux espaces urbains majeurs.
31	3.3	Dynamique paysagère	4	Renforcer le caractère public des espaces ouverts et des programmes bâtis le long de la Sorne					Le projet DMB s'est poursuivi dans le secteur centre-aval et Morépont avec le nouveau parc urbain qui a été inauguré en 2018. Plusieurs secteurs ont été valorisés au niveau des espaces bâtis situés le long de la Sorne, notamment l'EMS Sorne, la Jardinerie et l'écoquartier en cours de construction.
35		Patrimoine naturel et paysager		Renforcer le patrimoine naturel et assurer sa mise en réseau					Plusieurs projets, qui sont en cours, participent à l'atteinte de cet objectif (revalorisation des allées du Domont, du Vorbourg, aménagements Delémont Marée Basse, sentier de la biodiversité, plantation de nouveaux arbres, notamment).
			6	Renforcer le réseau de loisirs et de détente valorisant les activités agricoles et forestières					Quelques mesures ont été mises en place en collaboration avec la Bourgeoisie de Delémont mais qui restent insuffisantes. En matière d'information et de sensibilisation, la Fête de la Nature n'a pas pu être mise en place en 2020 et 2021 en raison du Covid. Cette mesure sera reprise dès 2022 pour aller dans le sens de l'objectif fixé.

Dogg	Chanitre	Domains	NIO	Objectifs		Bilan - Mis	e en œuvre		Commentaires
Page	Chapitre	Domaine	N.	Objectifs	++	+	+-	-	Commentaires
			7	Augmenter la présence de la nature en ville					Un travail très important a été réalisé par la Voirie pour requalifier plusieurs espaces verts afin d'amener plus de biodiversité en ville (prairies fleuries, aménagements de pieds d'arbres, murs en pierres sèches, hôtels à insectes, etc.).  Tous les arbres qui ont dû être abattus ont été compensés et de nouveaux arbres ont été plantés afin de répondre aux motions acceptées par le Conseil de Ville. Dans les nouveaux projets, tout a été mis en oeuvre pour augmenter la présence des arbres en ville depuis 2017, mais parfois cela n'a pas été possible en raison de contraintes techniques (réseaux et parkings souterrains), par exemple pour les projets du Ticle-Théâtre du Jura et de la place de la Poste.
39	3.5	Réseau majeur d'espaces publics	8	Affirmer la structure urbaine et paysagère de Delémont au travers de son réseau majeur d'espaces publics					Voir objectifs ci-dessus.
43	3.6	Limites et transitions		Concentrer l'urbanisation prioritairement dans la zone à bâtir					Toutes les constructions qui sont réalisées ou qui sont en cours sont implantées à l'intérieur du tissu bâti existant dans le cadre de l'occupation d'espaces libres ou de réaménagement d'espaces construits (densification, réhabilitation de friches, etc.). Le concours Gare Sud a mis en perspective qu'il n'était pas nécessaire d'urbaniser la portion Est du secteur Neuf-Cul. Toutefois, l'augmentation de la densité exigée par la législation fédérale et cantonale contribue à augmenter certains problèmes de voisinage, par exemple par la réduction des distances limites dans les zones d'habitation. Une attention accrue devra donc être pour assurer une densité respectueuse et de qualité.
			10	Définir la qualité des limites et des transitions entre espaces ouverts et bâtis					Une réflexion a été menée sur le secteur Gare Sud dans le cadre du concours d'idées en urbanisme. Il n'y a pas eu d'opportunité de mettre en place des mesures particulières dans le Nord de la ville, notamment en l'absence de projets de constructions. Seuls les éléments paysagers existants ont été préservés.
47		Sites majeurs de développement		Concentrer et assurer la maîtrise du développement urbain dans les sites majeurs de développement					Les opportunités qui se sont présentées ont été saisies pour concentrer l'urbanisation dans ces secteurs ou planifier les développements futurs (par exemple Gare, écoquartier, Arquebusiers et Communance).
				Renforcer l'attractivité économique de Delémont et de son agglomération					L'objectif a été en grande partie atteint. Delémont et son agglomération ont connu une croissance réjouissante tant en termes d'habitants qu'en termes d'emplois. La ville de Delémont seule connaît toutefois une stagnation de sa population ces dernières années.  L'inauguration de l'antenne du SIP Basel Area sur innodel et les projets en cours sont une concrétisation majeure de la politique de promotion de développement économique du canton, de l'agglomération et de la ville.
			13	Répondre aux besoins diversifiés de logements					La politique du logement est restée quelques années en attente pour différentes raisons. Elle a été réactivée en 2021 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Un accent particulier doit être remis sur le développement des logements à loyer modéré et la mixité en général.  Un élément très positif est la réalisation ou la rénovation de plusieurs structures dédiées à l'accueil de personnes âgées et EMS.
51	3.8	Secteurs à vocation résidentielle	14	Affirmer la vocation des quartiers résidentiels					Les premières démarches ont été lancées sur les secteurs Arquebusiers et Gare Sud. Le développement de zones à vitesse modérée (20 et 30 km/h) permettra de répondre à cet objectif de manière prépondérante.

Page	Chanitre	Domaine	Nº	Objectifs		Bilan - Mi	se en œuvre		Commentaires
rage	Chapitre	Domaine	IN		++	+	+-	-	
			15	Assurer la perméabilité interne des quartiers et les liens avec les espaces urbains majeurs					Objectif mis en œuvre selon les opportunités.
			16	Renforcer les identités propres à chaque quartier au travers de leurs espaces publics de proximité					Objectif mis en œuvre selon les opportunités, notamment en lien avec le projet Delémont Marrée Basse et les places de jeux.
54	4.1	Politique de l'habitat	17	Encourager les coopératives existantes ou à créer à Delémont afin que celles-ci développent davantage de logements à loyer modéré					La politique du logement est restée quelques années en attente pour différentes raisons. Elle a été réactivée en 2021 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Une démarche est en cours pour fédérer et renforcer les coopératives (voir objectif 13).
			18	Fixer des pourcentages de type de logements accessibles à toutes les catégories de population lors du développement de nouveaux quartiers ou lors de nouvelles constructions d'immeubles d'une certaine importance					Des pourcentages de logements à loyer modéré ont été fixés dans le projet d'écoquartier Europan Gros-Seuc et le seront dans le Plan spécial Les Arquebusiers. La révision du RCC proposera d'instituer des pourcentages sur toutes les zones de la ville afin d'obtenir une mixité entre logements en PPE et logements en location, y compris une part minimum de logements à loyer modéré.
			19	Assurer une mixité des types d'habitat et de logements dans les zones libres					Voir objectif 18.
			20	Mettre à profit les réserves de terrains communaux pour le développement de projets comprenant des logements à loyers modérés (Cras-des-Fourches, Arquebusiers, Abattoirs, Sud des voies, etc.)					Les terrains communaux sur les secteurs des anciens abattoirs et de Clair-Logis ont été valorisés. Le processus est en cours sur les secteurs Gare Sud et Arquebusiers. Les démarches se poursuivront sur d'autres terrains, comme par exemple au Crasdes-Fourches.
			21	Définir une politique de gestion des appartements propriété de la Ville de Delémont et fixer, en particulier, des règles et des critères d'attribution afin de garantir leur usage par des personnes ayant un revenu modeste					Voir objectif 13.
			22	Utiliser les outils du droit privé et notamment le droit de superficie et le droit d'emption légal					Les terrains communaux en cours de planification ou qui deviendront propriété de la Ville seront mis à disposition en droit de superficie afin d'accueillir de nouvelles activités et des logements. La politique foncière a été activée avec des droits d'emption et de préemption en vue de l'acquisition de terrains, notamment sur les secteurs SAFED et du Neuf-Cul.
			23	Encourager la réhabilitation du patrimoine bâti par des mesures d'incitation, d'organisation et d'accompagnement					Les ressources n'ont pas permis de mettre en place une politique de soutien, toutefois un règlement type a été établi au niveau de l'agglomération qui pourrait être utilisé et mis en œuvre à court terme.
56	4.2	Secteurs d'activités	24	Communance : attirer des entreprises à haute valeur ajoutée, favoriser la densification du quartier					Plusieurs nouvelles entreprises se sont installées et des projets sont en cours. Les planifications ont été développées, les prochaines étapes d'équipement se situent à la Communance Sud et Nord.
			25	Ballastière : accueillir des activités secondaires à faible valeur ajoutée					Matériaux Sabag a poursuivi le développement de ses activités et de nouvelles entreprises se sont installées dans le secteur, qui offre encore un potentiel de densification important.
			26	Gare Sud : mettre en œuvre le plan directeur localisé					Le plan directeur localisé Gare Sud a été intégré dans le concours d'idées en urbanisme, qui va déboucher sur un Plan spécial en 2022.
			27	Gare : offrir un environnement propice à l'émergence de services et de commerces adaptés aux vocations des espaces qu'elle connecte					Toutes les opportunités ont été saisies pour renforcer le quartier de la Gare et plusieurs projets ont été réalisés ou sont en voie de réalisation (Campus Strate-J, projet de la Poste avec un nouvel hôtel, rénovation de logements, Le Ticle-Théâtre du Jura, rénovation de Pré-Guillaume Est, réhabilitation des friches de l'ancienne menuiserie Wittemer, etc.).
			28	Centre-ville : accueillir une partie importante des bureaux et des activités tertiaires					Voir objectif 27.

Dago	Chanitro	Domaine	NI°	Objectifs		Bilan - Mis	e en œuvre		Commentaires
Page	Chapitre	Domaine	N		++	+	+-	-	
			29	Vieille Ville : reconnaître et renforcer les fonctions administratives, culturelles et touristiques					Les fonctions de la Vieille Ville ont été renforcées dans toute la mesure du possible malgré les effets liés à la Covid depuis 2019, ceci dans le cadre du projet Centre Ville Plus. L'arrivée du Théâtre du Jura, à deux pas de la Vieille Ville, permettra de renforcer la vocation culturelle tout en offrant un nombre très important de places de parc, à même de renforcer les activités existantes et en créer de nouvelles. La mise en place de la navette va également créer un effet favorable. Delémont'BD joue un rôle important au niveau culturel.
			30	Entrées de ville : limiter la vocation commerciale en s'assurant qu'elles ne concurrencent surtout pas les surfaces commerciales du centre-ville en particulier					La politique communale visant à maintenir les commerces au centre-ville a été renforcée, ceci afin d'éviter l'exode d'enseignes à l'extérieur de la ville. Malheureusement, le niveau des prix des locations n'a pas permis l'accueil de certains commerces qui auraient pu renforcer cette attractivité (notamment récemment une boucherie et un magasin de produits durables).
			31	innodel : soutenir le développement du Parc suisse de l'innovation sur innodel					L'antenne du SIP Basel Area a été inaugurée en 2020. innodel a par ailleurs profité de la mise à l'enquête publique de deux importants projets immobiliers qui devraient permettre un véritable décollage de cette zone d'activités d'intérêt cantonal.
			32	Von Roll : développer des activités à caractère mixte					Les intentions de Von Roll de réhabiliter une partie de leur site n'ont pas été concrétisées et la Cantine a dû cesser ses activités.
58	4.3	Patrimoine bâti	33	Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et paysager					Toutes les opportunités ont été saisies pour mettre en valeur le patrimoine existant. Les efforts se poursuivront en fonction des différents projets planifiés. Toutefois, en raison de l'augmentation de la densité exigée par la législation fédérale et cantonale, des impacts sur le patrimoine bâti, naturel et paysager sont observés. La coulée verte prévue du Pré-Guillaume au Ticle n'a pas encore abouti. Ces impacts sont limités dans la mesure du possible et des mesures de compensation sont mises en place cas échéant (arborisation, préservation des vues, etc.).
			34	Considérer la diversité bâtie, l'hétérogénéité des formes urbaines comme une qualité constitutive de l'identité urbaine de Delémont					Une importance accrue est accordée à la qualité du patrimoine dans les projets de rénovation, de réhabilitation ou de construction. Plusieurs concours ont été organisés qui ont permis et permettront d'améliorer la qualité architecturale et paysagère du patrimoine.
			35	Préserver la lisibilité des différentes époques de développement de la ville					Voir objectif 34.
			36	Maintenir les vues caractéristiques sur la Vieille Ville					Les projets qui se sont réalisés aux abords de la Vieille Ville ont accordé une importance à cet objectif, en particulier le Théâtre du Jura.
			37	Valoriser le patrimoine bâti et historique de la Vieille Ville (notamment lors de la tenue d'événements dans l'espace public)					Les projets qui se sont réalisés ont répondu à cet objectif. Une attention soutenue devra être accordée à ce point qui pourrait encore être amélioré dans sa mise en œuvre par un soutien à la rénovation.
62	4.4	Politique des espaces publics et des espaces verts	38	Construire la ville autour des espaces publics et des attentes des usagers					Les opportunités ont été saisies pour réaliser cet objectif, notamment les concours pour la place Roland-Béguelin, le secteur Gare Sud et le plan spécial des Arquebusiers, dans lesquels des démarches participatives ont été engagées afin d'associer la population aux projets concernés. Le plan climat s'est aussi fait avec la population.
			39	Concevoir des espaces publics de qualité, plus sûrs et confortables					Les opportunités ont été saisies pour réaliser cet objectif, notamment avec les projets du Théâtre du Jura et de la Poste.
		l l	40	Favoriser l'attractivité des espaces publics			<u> </u>	<u> </u>	Voir objectif 39.

Desc	Chanitus	Domaine	NIO	Objectifs		Bilan - Mi	se en œuvre		Commentaires
Page	Chapitre	Domaine			++	+	+-	-	Commentaires
				Garantir un espace public structuré et lisible respectant les ambiances paysagères					Voir objectif 39.
			42	Assurer l'accessibilité des espaces à tous					Une attention accrue a été portée dans la conception des espaces publics afin de respecter les normes applicables pour les personnes à mobilité réduite et offrir des espaces de qualité pour tous les niveaux de la population, y compris au niveau des places de jeux (par exemple, au Parc Urbain, places de jeux des Traversins et du Righi).
				Accueillir des usages multiples, évolutifs ou réversibles					Voir objectif 42 notamment.
			44	Prévoir des espaces respectueux de la biodiversité et de l'environnement					Un travail très important a été réalisé par la Voirie pour requalifie plusieurs espaces verts afin d'amener plus de biodiversité en ville (prairies fleuries, aménagements de pieds d'arbres, murs en pierres sèches, hôtels à insectes, etc.).  Tous les arbres qui ont dû être abattus ont été compensés et de nouveaux arbres ont été plantés afin de répondre aux motions acceptées par le Conseil de Ville.
				Inciter à l'activité physique et à la marche					Certains aménagements ont été réalisés qui contribuent à favoriser les déplacements à pied et à vélo. Les ressources du Service UETP sont insuffisantes pour réaliser les mesures retenues dans les plans directeurs.
				Développer et pérenniser les espaces publics et les espaces verts					Certains aménagements, qui ont été réalisés, répondent à cet objectif (Parc Urbain, places de jeux, secteurs Ticle-Théâtre du Jura et Poste notamment).
63	4.5	Tourisme et loisirs	47	Profiler Delémont au niveau national comme une destination touristique de qualité pour le tourisme d'affaires en particulier					Delémont a renforcé son rôle en tant que destination touristique grâce à une augmentation du nombre de nuitées. L'arrivée d'un nouvel hôtel 4 étoiles permettra d'asseoir l'offre actuelle. La Covid a montré que de nombreux Suisses ont visité la région durant la période de confinement, ce dont ont profité en particulier les hôtels et le camping de Delémont qui est devenu très attractif.
			48	Etoffer l'offre actuelle en terme d'accueil notamment par la construction de nouvelles structures hôtelières et d'un centre de congrès, lié au tourisme d'affaires					Les hôtels existants ont poursuivi leurs activités et un nouvel hôtel 4 étoiles sera inauguré en 2022. L'offre de salles destinées à des congrès (mise à part celle du Comptoir qui existait déjà) et séminaires s'est nettement améliorée avec les aulas à l'Avenir 33 et à Strate-J, la grande salle de Cinemont et celle du Théâtre du Jura.
			49	Encourager le développement des activités touristiques et de loisirs en évitant de porter atteinte aux milieux naturels de qualité ou en proposant, le cas échéant, des mesures de compensation					Certaines activités touristiques et de loisirs respectueuses de l'environnement ont été organisées, dont le SlowUp, le Défi Bol d'Air, BCJ Domoniak, etc.
			50	Mettre en valeur et développer les constructions, aménagements et balisages existants (chemins de randonnée pédestre, itinéraires cyclables, places de pique-nique, etc.)					Les éléments existants ont été maintenus et entretenus mais sans grands développements.
			51	Valoriser les potentiels des sites dans lesquels s'exercent des activités de restauration et de loisirs					Les ressources à disposition n'ont pas permis de lancer une politique ambitieuse dans ce domaine.
65	4.6	Culture		Mettre à disposition des conditions-cadres favorables au niveau territorial au développement de la politique culturelle					La stratégie foncière menée par la Ville a permis la réalisation de Cinemont et l'implantation du Théâtre du Jura au cœur de la ville Les nombreuses activités organisées par différents acteurs (Musée jurassien d'arts et d'histoire, Delémont'BD, etc.) ont largement profité des espaces mis à disposition par la Municipalité.
			53	Créer un espace dynamisant entre le centre-ville, le Théâtre du Jura, Forum St-Georges et la Vieille Ville					La stratégie foncière menée par la Ville a permis l'implantation du Théâtre du Jura au cœur de la ville. Le Forum St-Georges, dont la gestion sera reprise par la Commune, servira également d'espace de création et de production pour le Théâtre du Jura.

Page	Chanitre	Domaine	N°	Objectifs		Bilan - Mis	se en œuvre		Commentaires
aye	Shapine	Domaine			++	+	+-	-	
			54	Tirer parti du succès des diverses manifestations culturelles existantes et à venir pour les inscrire dans la durée					Les manifestations phares ont été maintenues et se sont même renforcées.
			55	Mettre en valeur et dynamiser l'offre culturelle existante					L'offre existante a été renforcée et le sera plus encore avec l'arrivée du Théâtre du Jura.
69	4.7.1	Déplacements tous modes	56	Garantir une accessibilité multimodale, facteur d'attractivité de Delémont, dans tous les secteurs de la ville					Des efforts en faveur de la mobilité douce ont été déployés mais restent insuffisants. Les ressources du Service UETP sont insuffisantes. Le nouvel horaire 2022 des transports publics a permis d'améliorer notamment l'accessibilité de la majeure partie des secteurs de la ville. D'une manière générale, le futur déploiement de zones modérées dans les quartiers permettra d'améliorer encore l'accessibilité en mobilité douce.
			57	Améliorer l'équilibre et la cohabitation entre les différents modes					Voir objectif 56.
			58	Favoriser le report modal au bénéfice de la mobilité douce et des transports publics					Voir objectif 56. Le nombre de voyageurs en transports publics a augmenté de 8% depuis la période 2010-2014 (cf. rapport de gestion). La part du trafic cyclable a fortement augmenté en général.
			59	Supprimer le trafic de transit au centre-ville					Les aménagements éphémères de l'avenue de la Gare et les mesures mises en place dans le secteur Ticle et Théâtre du Jura contribueront dans une certaine mesure à réduire le trafic de transit. La prochaine étape sera la mise en place d'une zone de rencontre au Centre Gare et en Vieille Ville.
			60	Canaliser le trafic de transit sur la RDU et l'A16					Voir objectif 59
			61	Faire de la gare un pôle multimodal biface (nord et sud)					La partie nord offre une grande qualité d'accessibilité et d'espace public qui pourra être améliorée avec les projets en cours. Les réflexions menées sur le secteur Gare Sud dans le cadre du concours d'idées en urbanisme permettront la mise en place d'aménagements similaires.
			62	Rendre accessibles les zones d'activités directement depuis le réseau structurant (RDU et A16)					L'accessibilité est bonne actuellement mais pourrait être améliorée par les mesures prévues dans le projet d'agglomération (mesures 1.34 et 3.02 à l'étude).
			63	Coordonner le concept multimodal des déplacements avec la politique communale en matière de stationnement					La politique communale de stationnement n'a pas fondamentalement évolué. Une révision de l'affectation et de la tarification du stationnement devient indispensable afin notamment de favoriser un transfert modal. Un projet-pilote est en cours avec l'aide de la Confédération.
			64	Promouvoir la mise en place de plans de mobilité par les collectivités et les entreprises					Avec le nouveau RCC, les plans de mobilité sont obligatoires dès 20 EPT. La révision et l'élaboration de plans de mobilité pour les écoles et l'administration est prévue en 2022.
70	4.7.2	Mobilité douce	65	Améliorer et sécuriser les réseaux piétonniers et cyclables (maillage continu, dense, direct et sûr)					Certaines mesures ont pu être réalisées, mais des efforts importants restent à faire dans le cadre notamment de la réalisation de zones à vitesse réduite. Les ressources du Service UETP sont insuffisantes pour progresser dans ce domaine.
			66	Aménager des espaces publics pour les piétons et les cyclistes (bancs, supports de stationnement, balisage, verdure)					Voir objectif 65.
			67	Promouvoir la mobilité douce de manière ciblée (information sur les offres existantes, sensibilisation, offres de services à la population)					Des campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées pour promouvoir la mobilité douce auprès de différents acteurs au niveau de la ville et de l'agglomération de Delémont (A bicyclette c'est chouette, Campagne MOBIJU). Ces efforts se poursuivront en 2022 dans le cadre d'un projet soutenu par Région-Energie.

Daga	Chanitro	Domaine	N°	Objectifs		Bilan - Mis	se en œuvre		Commentaires
aye	Chapitre	Dollialile	IN		++	+	+-	-	
			68	Institutionnaliser le soutien à la mobilité douce (ancrage légal, financement, prise en compte dans les processus de planification)					La mobilité douce est désormais bien intégrée dans le processus de planification et de réalisation d'aménagements.
			69	Augmenter l'importance de la marche et du vélo à Delémont en fonction d'un état de référence à établir					Voir objectif 65. Des indicateurs de mobilité seront définis prochainement.
72	4.7.3	Stationnement	70	Réaffecter une partie de l'offre de stationnement pour des réaménagements de voiries et d'espaces publics et pour la mise en valeur du patrimoine					Les études sont en cours pour la mise en œuvre de cet objectif dans le secteur de la Vieille Ville et de la Gare (zone de rencontre et réaménagement du quai de la Sorne notamment).
			71	Favoriser l'utilisation des infrastructures existantes (parkings en ouvrage et périphériques)					Certains ouvrages privés restent actuellement sous-utilisés (Aldi notamment).
			72	Valoriser l'offre disponible dans les rues adjacentes aux secteurs commerciaux					Une révision de l'affectation et de la tarification des places de stationnement doit être engagée.
			73	Optimiser l'utilisation des places de stationnement grâce à un renforcement de la surveillance					Une surveillance accrue reste nécessaire. La mise en place de barrières automatiques à l'entrée des grands parkings permettra d'accroître la surveillance sans engager des ressources humaines supplémentaires.
			74	Satisfaire de manière volontariste les différents usagers (adaptation de la réglementation, révision du règlement communal)					Cette problématique doit être reprise. Le manque de ressources à l'UETP et à la Police n'a pas permis d'engager les démarches.
			75	Favoriser le regroupement du stationnement dans des ouvrages avec une part prépondérante de places en sous-sol					Les planifications actuelles visent une mutualisation des places de parc soit en sous-sol soit en silo, notamment dans les secteurs Gare Sud et Arquebusiers.
72	4.7.4	Transports publics	76	Renforcer le lien entre transports publics et organisation du territoire					Les adaptations effectuées en particulier depuis fin 2021 répondront pleinement à cet objectif.
			77	Poursuivre le développement d'un réseau de transports publics de qualité, fiable, performant et accessible au plus grand nombre aussi bien à l'échelle communale que de l'agglomération. En particulier, les arrêts de transports publics doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux familles					Voir objectif 76. Une planification a été établie pour l'adaptation des arrêts de buafin de les rendre plus confortables, sécurisés et conformes à la LHand.
			78	Maintenir un nœud ferroviaire fort à Delémont, connecté au réseau ferroviaire vers Bâle, Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Porrentruy et Belfort					Les engagements pris pour mettre en place un ICN toutes les 30 minutes à destination de Bâle et de Bienne dès 2025 répondront totalement à cet objectif.
			79	Créer la nouvelle halte ferroviaire de la Communance, mesure prévue dans le Projet d'agglomération de 2ème génération (PA2)					Malgré tous les efforts consentis, les CFF et la Confédération (OFT) n'ont pour l'instant pas mis en place les moyens financiers permettant sa réalisation. Cependant, le nouvel horaire 2022, avec la création d'un hub à Courtételle, permettra de compense l'absence d'une halte puisque les pendulaires en provenance de l'Ouest de la Vallée, l'Ajoie et de la France pourront prendre le bus à destination de la Communance, sans aller à la gare de Delémont (gain de 15 minutes).
			80	Augmenter l'attrait des transports publics pour tous les motifs de déplacements et tous les usagers (offres, tarifs, qualité des équipements, etc.)					Voir objectif 76. La nouvelle offre en transports publics, notamment la nouvelle navette Gare - Vieille Ville avec un tarif réduit, permet de favoriser l'accessibilité à un maximum d'usagers.
			81	Valoriser les interfaces et renforcer l'intermodalité entre les modes de transport, c'est-à-dire la complémentarité entre les modes de transport : interfaces d'échanges, équipements des arrêts/haltes, etc.					La gare routière actuelle répond parfaitement aux objectifs.
74	4.8.1	Protection de la nature et du paysage		Valoriser le patrimoine naturel et le paysage comme cadre de vie quotidien et la proximité avec les espaces ouverts naturels et agricoles comme un facteur d'attractivité					Les opportunités ont été saisies pour réaliser cet objectif.
			83	Renforcer et valoriser la présence de nature dans le tissu bâti pour ses fonctions à la fois écologique (biodiversité, connexion des milieux naturels), sociale et patrimoniale					Cf. objectifs biodiversité (sentier biodiversité, coulée verte Ticle Théâtre, aménagements de la Voirie, etc.).

Dogo	Chanitra	Domaina	NI°	Objectifo		Bilan - Mis	e en œuvre		Commentaires
Page	Chapitre	Domaine	IN	Objectifs	++	+	+-	-	Commentaires
			84	Protéger les milieux naturels et planifier leur mise en réseau par des collaborations renforcées avec les communes voisines et le Canton du Jura					La démarche est en cours dans le projet d'amélioration de la biodiversité dans l'agglomération soutenu par la Confédération et le Canton.
				Développer des outils de communication permettant une participation et une concertation efficaces des différents acteurs. Une commission communale permettra de mettre en place ces mesures de communication et de concertation					La Commission nature et paysage est pleinement active. La communication a été notablement renforcée via le <i>Delémont.ch</i> notamment et des actions concrètes ont été menées sur le terrain.
				Mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à la gestion du patrimoine naturel et paysager					Le taux d'occupation de la responsable nature et paysage est insuffisant pour mettre en œuvre toutes les mesures prévues et les ressources financières à disposition devraient être notablement augmentées.
75	4.8.2	Agriculture		Préserver les espaces suffisants pour le maintien d'exploitations agricoles viables					La dernière modification du plan de zones n'a pas augmenté notablement la surface constructible. Les seuls terrains mis en zone dans le secteur du Neuf-Cul ne seront pas urbanisés suite au concours d'idées en urbanisme Gare Sud.
			88	Tenir compte des objectifs et options prises par la CEP et son projet phare, s'agissant de l'agriculture					Voir objectif 86.
				Obtenir du Canton la mise à jour de l'état des lieux des surfaces d'assolement afin de permettre la protection adéquate des meilleures terres					Le nouveau plan sectoriel sur les SDA de la Confédération est désormais entré en vigueur.
			90	Développer un principe de compensation des surfaces d'assolement					Il n'y a pas eu de nécessité de le faire pour l'instant.
77	4.9.1	Gestion des déchets	91	Poursuivre les réflexions au niveau régional quant à la rationalisation de la gestion des déchets					Le projet de Centre régional de collecte et de valorisation des déchets est planifié pour 2023, avec une prise en charge des fractions de déchets dans les écopoints notamment.
			92	Mettre en place les conditions-cadres pour le développement d'une déchetterie régionale et d'écopoints					Voir objectif 90.
				Revoir globalement le concept de gestion des déchets à l'échelle de la Ville de Delémont					Par manque de ressources, le projet d'installation de moloks n'a pas pu être finalisé, même si l'étude est presque terminée. Par contre, des efforts très importants ont été faits dans le domaine de l'information et de la sensibilisation pour assurer une meilleure gestion des déchets, un tri plus actif chez les particuliers et lutter contre le littering.
77	4.9.2	Approvisionnement en eau potable	94	Mettre en œuvre les mesures contenues dans le PGAE en cohérence avec le développement de l'urbanisation de Delémont					Une prochaine étape importante qui est à l'étude est la réalisation d'un nouveau réservoir sur le site de Champatau.
78	4.9.3	Evacuation des eaux usées	95	Mettre en œuvre les mesures contenues dans le PGEE en cohérence avec le développement de l'urbanisation de Delémont					Le programme de mise en œuvre se poursuit selon les mesures prévues.
79	4.9.4	Energie (compétence principale SID avec collaboration UETP)		Réaliser des économies d'énergie prioritairement sur le parc construit existant par un effort de rénovation significatif (enveloppe thermique, production de chaleur et optimisation de la distribution de chaleur)					C'est un objectif à long terme, mais qui est mis en œuvre en fonction des ressources disponibles, en particulier les crédits-cadres d'assainissement énergétique et d'entretien des bâtiments communaux qui sont mis en œuvre de manière continue ainsi que les crédits spéciaux.
			97	Encourager une couverture partielle des besoins de chaleur par des panneaux solaires thermiques					Cet objectif est réalisé selon les opportunités et en fonction des projets.
			98	Développer à moyen terme, en collaboration avec la Bourgeoisie, un chauffage à distance à bois déchiqueté afin de desservir une partie de la commune					Les démarches sont en cours pour une collaboration avec la Bourgeoisie.
				Exploiter pour une partie de la commune les potentiels de géothermie de faible et moyenne profondeur et de géothermie profonde					Cet objectif est mis en œuvre principalement dans le cadre de projets privés qui procèdent à la mise en place d'installations nouvelles. Le potentiel sera examiné dans le cadre du développement d'un CAD communal.
			100	Valoriser énergétiquement l'eau des nappes phréatiques					Le potentiel de récupération de chaleur sur l'eau de la nappe pour l'approvisionnement du Centre sportif sera étudié à court terme.

Daga	Chanitra	Domoino	NIO	Ohiostifo		Bilan - Mis	se en œuvre		Commontoires
Page	Chapitre	Domaine		Objectifs	++	+	+-	-	Commentaires
			101	Recourir au chauffage individuel renouvelable (bois, solaire, pompes à chaleur (PAC))					Cet objectif est réalisé selon les opportunités et en fonction des projets. Nouveau portail énergétique pour la communication auprès des propriétaires.
			102	Assurer une fourniture d'électricité renouvelable représentant plus de 80% des besoins, dont une part maximale par une production indigène (photovoltaïque, hydroélectrique, éolien, biomasse) couplée à des économies substantielles sur la consommation électrique					Produit TOPAZE (hydro suisse et solaire local) par défaut sur tout le territoire communal depuis 2022.
			103	Exploiter le potentiel photovoltaïque en réalisant les 20 projets identifiés par les SID					Les projets identifiés ont été réalisés. Des projets supplémentaires ont été réalisés, d'autres sont planifiés, aussi e fonction des opportunités et demandes des acteurs du territoire.
				Assainir la totalité de l'éclairage public en remplaçant les ampoules à décharge existantes par des ampoules à LED					Le projet Voie Lactée des SID est quasiment terminé. Tous les luminaires à vapeur mercure ont été substitués et les lampes au sodium sont en phase de l'être.  La flotte de véhicules communaux se renouvelle
			105	Encourager le recours à la mobilité douce et aux déplacements en transports publics et favoriser l'achat de véhicules électriques, hybrides et au gaz					progressivement avec l'achat de véhicules électriques chaque fois que c'est possible. Des mesures de renforcement des transports publics importantes ont été mises en place dès décembre 2021. Des efforts importants restent à faire dans le domaine de la mobilité douce pour lequel les ressources humaines et financières doivent être renforcées.  Les véhicules électriques ont été subventionnés de 2017 à 2021
81	4.10.1	Protection contre le bruit	106	Réduire le trafic, selon les mesures proposées par le Plan directeur des déplacements					Des premières mesures ont été mises en place qui peuvent contribuer à réduire le trafic. La mise en place de zones de rencontre au centre-ville permettra de franchir un pas significatif dans le cadre de la mise en œuvre des études qui ont été réalisées.
			107	Mettre en œuvre des mesures de modération du trafic (réduction de la vitesse, sens uniques, aménagements ponctuels), toujours selon les mesures proposées par le Plan directeur des déplacements					Quelques mesures ont été réalisées. Des efforts importants restent à faire dans le domaine de la mobilité douce pour lequel les ressources humaines et financières doivent être renforcées.
			108	Remplacer sur certaines portions de route le revêtement existant par un revêtement phono-absorbant					Une partie des mesures nécessaires ont été réalisées (rue du Vieux-Château, rue des Moulins, route de Domont, route de la Communance). La route de Porrentruy et le faubourg des Capucins n'ont pas pu être réalisés suite à la motion acceptée par le Conseil de Ville pour un 30 km/h. Plusieurs rues restent à assainir dans le centre-ville dans le cadre des mises en zone de rencontre prévues.
81	4.10.2	Protection de l'air	109	Favoriser le report du trafic de transit sur les axes dont c'est la vocation, notamment l'A16					Des premières mesures, qui peuvent contribuer à réduire le trafic, ont été mises en place. L'implantation de zones de rencontre au centre-ville permettra de franchir un pas significatif dans le cadre de la mise en œuvre des études qui ont été réalisées. La mise en place de zones 30 dans les quartiers résidentiels contribuera également à atteindre cet objectif.
			110	Renforcer les contrôles dans le cadre de la mise en œuvre des mesures liées au Plan directeur des déplacements					Les contrôles liés à la protection de l'air sont faits par le Canton.
82	4.10.3	Dangers naturels et sites pollués		Reporter dans le plan directeur communal les secteurs soumis aux dangers naturels et identifier les zones de contradiction ou de frottement par rapport aux options de développement urbain					Les zones de danger naturel sont connues, les concepts de protection sont en très grande partie connus et les mesures nécessaires sont mises en œuvre progressivement (notamment via le projet Delémont Marée Basse).
			112	Lors du développement de nouveaux projets sur des dents creuses ou des friches industrielles, étudier en amont la problématique des sites pollués. Cas échéant, les mesures nécessaires pourront être prises afin d'orienter le projet en fonction de la pollution du site					Toutes les informations utiles sont disponibles sur le Géoportail, ce qui permet de bien mettre en œuvre cet objectif.

Page Chapitre Domaine		N° Objectifs		Bilan - Mise	e en œuvre		Commentaires
rage   Chapture   Domaine		Objectins	++	+	+-	-	Commentaires
							1
BILAN			++	+	+-	-	
		Bilan de l'évaluation :	32	48	23	9	
		Pourcentage par rapport à l'ensemble des objectifs :	29%	43%	21%	8%	